



## **Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Saint-Colomban au 31 décembre 2023**

Selon les dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, vous recevez aujourd'hui le rapport de la situation financière de la Ville. Il faut ainsi voir cette version comme une mise à jour de la version de décembre dernier, adaptée grâce aux états financiers déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de juin. L'objectif de ce rapport est de vous renseigner sur les états financiers de la Ville.

À la suite du dépôt du rapport financier 2023 consolidé du vérificateur externe en date du 4 juin 2022, les charges de fonctionnement de la Ville incluant le financement à long terme des activités d'investissement et les affectations se sont élevées à 22 586 621 \$. Les revenus de fonctionnement pour l'année 2022 ont été de 23 406 476 \$. Le rapport du vérificateur indique donc, pour l'administration municipale, un excédent de fonctionnement pour l'exercice à des fins fiscales de 819 855 \$. Ce surplus est explicable pratiquement à 50% par l'augmentation des revenus et un résultat de dépenses inférieur à l'exercice budgétaire de 400 000\$

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous confirme que la rémunération annuelle du maire est de 50 837 \$, en plus d'une allocation de dépenses de 18 182 \$. La rémunération de chaque conseiller est de 18 266 \$ avec une allocation de dépenses de 9 133 \$. Dans les états financiers déposés, la liste de tous les élus ayant reçu un salaire et une allocation de dépenses est bien détaillée.

Je tiens à profiter de ce rapport pour expliquer les écarts notables favorables et défavorables en lien avec ce qui avait été planifié lors de la présentation et l'adoption du dernier budget.

D'entrée de jeu, la Ville ne tient pas compte, dans son budget, de l'impact du développement immobilier et de l'amélioration de propriétés dans ses prévisions de revenus. Dans une ville en croissance, ce montant devient forcément positif et génère un écart cyclique à la hausse sur les revenus projetés. À ce titre, les revenus tirés de la taxation liés à la croissance du parc immobilier ont été de 651 855\$ en 2023. Nous avons été aussi trop optimiste quant aux montants tirés des droits sur les mutations immobilières. Le résultat annuel a raté de 400 000\$ les objectifs fixés en début d'année, ce qui témoigne d'une diminution de la ferveur du marché de la revente immobilière sur le territoire. C'est une science difficile à prédire et le tir a été ajusté pour le budget 2024. Heureusement, la croissance des revenus a été importante aussi pour les transferts et les intérêts perçus si bien que l'impact rattaché à une cible trop élevée pour les droits de mutation a été bien absorbé. En globalité, la Ville a tiré 456 836\$ en revenus supplémentaires.

Autre fait saillant qui touche les revenus, la ville gère maintenant avec beaucoup d'attention les fonds cumulés afin de maximiser les intérêts potentiels le temps d'affecter les sommes à des projets spécifiques. Bref, les directives ont été clairement données afin de ne pas laisser dormir de l'argent qui pourrait être capitalisé. C'est une approche importante et nouvelle qui n'avait pas été promue avant notre arrivée. L'impact est important et, depuis deux ans, c'est près de 750 000\$ qui a été générés pour le bénéfice de la communauté. Comprendre les limites des actions qu'une ville peut accomplir prend du temps, spécifiquement lorsque notre ville est passée d'une paroisse, à un village jusqu'à une ville. Il y a des lois qui se mettent à jour, des compétences qui s'ajoutent et nous avons la responsabilité de se garder à jour. À cet effet, je tiens ici à remercier le travail effectué par Mme Rainville à titre de trésorière. Depuis plus de 30 ans, Mme Rainville a assuré la rigueur financière nécessaire pour nous procurer une situation financière enviable et contrôlée. Fraîchement retraitée, elle s'est retirée avec le sentiment du devoir accompli. Un grand merci pour le partage des connaissances, les trucs et l'historique qui permet de comprendre d'où nous venons tout en évitant de répéter des erreurs qui peuvent être, en matière de finance, parfois coûteuses.

En cette troisième année de deuxième mandat, la Ville est en meilleure position financière que l'an dernier, ce qui n'est pas rien. La dette à long terme a été réduite de plus de 300 000\$ pour se chiffrer à 20 399 467\$. C'est assez phénoménal pour une ville en croissance. Alors que nous ajoutons des infrastructures et que les activités sur nos sites sont en ascension, la dette à long terme diminue. Il n'y a pas de secret, nous devons nous préparer à investir bientôt sur de nombreux projets et cette situation enviable nous permettra de construire des stratégies d'investissements qui éviteront à la ville de se fier à un endettement trop lourd. C'est un avantage certain compte tenu des hauts taux

d'intérêts que le marché bancaire offre actuellement. Donc, entre les redevances sur le développement, les revenus de taxation, les fonds dédiés aux frais de parc, le surplus, les subventions et un niveau d'endettement bas, la ville possède tous les outils pour se développer à son rythme sans s'étrangler.

Au sujet du surplus annuel de 2023, le surplus accumulé non affecté avoisinera les 7 millions de \$. À l'exception de la période pandémique, la ville n'a pas utilisé la stratégie voulant se servir du surplus pour balancer le budget annuel. Ceci faisant, les fonds disponibles nous permettent d'avoir la marge de manœuvre nécessaire pour bien faire les choses sans dépendre d'un financement privé et instable. À cet effet, pour cette année la moitié du surplus annuel, comme écrit plus haut, s'explique par des économies réalisées au sein de tous les secteurs à l'exception du transport et de l'hygiène du milieu. L'ensemble des services a donc économisé 363 019\$ sur le budget annuel fixé en décembre 2022. Dans les deux grands secteurs, il faut inclure les interventions d'urgence sur notre réseau routier, le déneigement, les réseaux d'aqueduc, l'augmentation du coût des matières, la main d'œuvre pour les travaux publics et les loisirs, etc.

En conclusion, sommairement, la situation financière 2023 de la ville est fort enviable. Nous nous dotons actuellement d'outils, de fonds et de stratégies qui auront un impact extrêmement positif pour les années à venir et qui permettront à la ville de Saint-Colomban de tirer son épingle du jeu devant les défis qui viendront assez rapidement.

Ainsi, à partir du 11 juin 2024, les états financiers seront disponibles à l'hôtel de ville et à [www.st-colomban.qc.ca/budget](http://www.st-colomban.qc.ca/budget).

Xavier-Antoine Lalande  
Maire de la Ville de Saint-Colomban